Rapport commission Finances et Administration

Augmentation du capital de dotation du groupement intercommunal AFJ Rhône-Sud

Mesdames, Messieurs,

Réunie en séance ordinaire le 2 octobre 2024, la commission Finances et Administration a étudié la demande d'augmentation du capital de dotation du groupement intercommunal AFJ Rhône-Sud.

Pour rappel, ce groupement a été créé en 2013 et a pour but la prise en charge d'enfants au domicile d'accueillantes familiales de jour.

Bernex est membre de ce groupement de même que du Couffin, deux structures pour l'accueil familial.

Selon les statuts de l'AFJ Rhône-Sud, les communes se répartissent les coûts en fonction du nombre d'habitants et des heures de garde des enfants accueillis. Une subvention annuelle est versée ainsi qu'une participation à la constitution d'un capital de dotation, représentant une réserve de deux mois de fonctionnement.

Depuis 2019 le budget de l'AFJ Rhône-Sud a plus que doublé, du fait de l'augmentation des places d'accueil et de l'instauration du salaire minimum.

Le groupement intercommunal a voté une nouvelle contribution à hauteur de CHF 6.- par habitant ce qui représente pour Bernex un montant de CHF 65'514.-

Cette demande ne suscitant pas de questions, la commission passe au vote et vous recommande

par 7 pour (7 membres présents)

d'accepter l'augmentation du capital de dotation du groupement AFJ Rhône-Sud pour un montant de CHF 65'514.- comptabilisée dans le compte des investissements et amortie au moyen d'une annuité.

La rapportrice : Sandra Marconi

Bernex, le 4 octobre 2024